

Comptabilité approfondie

Cas NADREAU

Objectifs :

- Evaluer la Participation des Salariés aux Résultats selon la formule légale.
- Comptabiliser les écritures relatives à la Participation des Salariés aux Résultats, à son affectation et au déblocage des fonds.

Pré-requis : Cours et TD sur l'enregistrement des opérations courantes.

Matériel nécessaire :

- Plan de comptes,
- Tableur Excel,
- Sujet sur document ou à l'écran,
- Tableaux vides (documents ou tableaux Excel).

Possibilités d'utilisation :

- Sujet du TD au format Word,
- Tableaux au format Excel,
- Utilisation ou non des tableaux fournis au format Excel,
- Sujet possible pour un contrôle.

Corrigé : Disponible (fichier Excel).

Déroulement :

- 1°) Evaluation de la participation due aux salariés selon la formule légale.
- 2°) Comptabilisation des écritures relatives à la participation des salariés et à son affectation.
- 3°) Décompte des intérêts capitalisés sur fonds de participation.

Durée :

Environ 1 heure selon les supports utilisés et niveau d'autonomie de l'étudiant.

TABLE DES MATIERES

1. Enoncé.....	3
2. Travail à faire.....	3
3. Documents.....	3
3.1. Document 1.	3
3.2. Document 2.	4
4. Annexes.	4
4.1. Annexe 1.....	4
4.2. Annexe 2.....	5
4.3. Annexe 3.....	5
4.4. Annexe 4.....	5
4.5. Annexe 5.....	6

1. Enoncé.

La **Société Anonyme NADREAU** emploie 60 salariés et à ce titre, elle est tenue de distribuer à ses salariés une participation aux bénéfices.

Elle n'a pas signé avec les représentants du personnel d'accord dérogatoire.

La participation des salariés aux résultats est donc calculée selon la formule légale

On vous communique les documents et annexes suivants :

- Document 1 : Extraits du Plan Comptable Général (articles 441 à 445).
- Document 2 : Informations sur la participation des salariés aux bénéfices.
- Annexe 1 : Tableau de calcul de la participation due aux salariés au titre de l'année N.
- Annexe 2 : Bordereau de saisie – Journal unique – Année N.
- Annexe 3 : Tableau de décompte des intérêts capitalisés du fonds de participation.
- Annexe 4 : Bordereau de saisie – Journal unique – Année N+1 et N+2.
- Annexe 5 : Bordereau de saisie – Journal unique – Année N+6.

2. Travail à faire.

1°) Evaluer le montant de la participation due aux salariés au titre de l'exercice N selon la formule légale.

2°) Comptabiliser la participation au 31 décembre N et son virement au compte de résultat de l'exercice N.

3°) Compléter le tableau ci-joint de décompte des intérêts capitalisés du fonds de participation.

4°) Enregistrer les écritures nécessaires des exercices N + 1 et N + 2.

5°) Enregistrer les écritures de l'exercice N + 6 jusqu'au déblocage des fonds.

3. Documents.

3.1. Document 1.

Extraits du Plan Comptable Général (articles 441 à 445)

« Affectation à un fonds d'investissement de l'entreprise sous forme de compte courant bloqué...

Virement au fonds d'investissement – Les salariés ont sur l'entreprise un droit de créance égal au montant des sommes versées...

Les sommes attribuées au titre de la participation et affectées à un fonds d'investissement de l'entreprise sont rémunérées pour tous les salariés à un taux identique qui ne peut être inférieur au Taux Moyen de rendement des Obligations des sociétés Privées (TMOP).

A défaut de stipulation expresse de l'accord, les intérêts sont versés chaque année (seuls les droits sont indisponibles). Ils peuvent également être réinvestis dans les mêmes conditions que le capital et sont alors capitalisés annuellement (article 442-12 du Code du Travail).

C'est à partir du 1^{er} jour du 4^{ème} mois suivant la clôture de l'exercice au titre duquel la participation est attribuée que courent les intérêts des comptes courants bloqués.

En cas de réinvestissement des intérêts le « Fonds de participation des salariés » sera augmenté chaque année du montant des intérêts capitalisés versés par l'entreprise et enregistrés au débit du compte 661 Charges d'intérêts. »

3.2. Document 2.

Informations sur la participation des salariés aux bénéfices

La participation des salariés aux résultats est donc calculée selon la formule légale suivante :

$$P = 1/2 (B - 5 \% C) S / VA$$

Pour l'exercice clos le 31 décembre N, les éléments nécessaires au calcul de la participation sont les suivants :

- Bénéfice (B) = 150 000 €
- Capitaux Propres (C) = 2 000 000 €
- Salaires Bruts (S) = 3 000 000 €
- Valeur Ajoutée (VA) = 6 000 000 €

L'assemblée générale des actionnaires en date du 28 mai N+1 a approuvé cette participation.

Le taux des contributions sociales (CSG, CRDS, prélèvements sociaux divers) s'élève à 12 %.

Un accord avec le personnel sur l'affectation de la Réserve Spéciale de Participation, après déduction des prélèvements sociaux, prévoit une affectation totale sur un fonds de participation.

Ce fonds de participation bloqué sur une durée de 5 ans sauf circonstances particulières sera rémunéré au taux de 8 %. Selon l'accord conclu, les intérêts sont capitalisés afin d'être réinvestis.

L'affectation retenue sera réalisée le 1^{er} juillet N+1.

Les fonds placés et leur rémunération seront remis aux salariés à l'issue de la période d'indisponibilité soit le 1^{er} juillet N+6.

Les revenus distribués subiront alors les prélèvements sociaux au taux de 12 %.

4. Annexes.

4.1. Annexe 1.

Participation due aux salariés au titre de l'exercice N - SA NADREAU

(B) Bénéfice

(C) Capitaux propres

(S) Salaires bruts

(VA) Valeur ajoutée

Montant de la réserve spéciale de participation légale (RSPL) selon la formule légale :

$$RSPL = 1/2 (B - 5\% C) S/VA \Rightarrow$$

4.2. Annexe 2.

Bordereau de saisie - Journal unique Année N - SA NADREAU					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
			Réserve spéciale de participation N		
			Virement dans les charges de l'exercice		
Totaux					

4.3. Annexe 3.

Fonds de participation - Intérêts capitalisés - SA NADREAU			
Fonds initial	<input type="text"/>		
Durée	<input type="text"/>		
Taux d'intérêt	<input type="text"/>		
Périodes	Capital initial	Intérêts	Capital + intérêts
Totaux			

4.4. Annexe 4.

Bordereau de saisie - Journal unique Année N+1 - SA NADREAU					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
			Approbation de la participation par l'Assemblée Générale Prélèvements sociaux		
			Affectation de réserve spéciale de participation		
			Intérêts courus sur fonds de participation		
Totaux					

Bordereau de saisie - Journal unique Année N+2 - SA NADREAU					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
			Intérêts courus sur fonds de participation		
Totaux					

4.5. Annexe 5.

Bordereau de saisie - Journal unique Année N+6 - SA NADREAU					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
			Intérêts courus sur fonds de participation		
			Intérêts du 01/04/N au 30/06/N		
			Affectation aux comptes courants		
			Virements en comptes courant		
Totaux					